

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

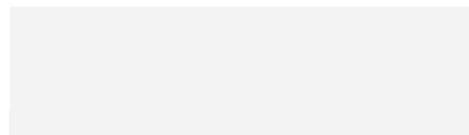
AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 148-06

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire du 21 août 2018, le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté, par résolution, le projet de règlement 148-06 modifiant le Règlement 148 concernant le plan d'urbanisme. Ce projet de règlement a pour objet ce qui suit :
 - ajuster le plan des affectations afin d'inclure le territoire annexé de Saint-Louis-de-Gonzague le 17 septembre 2016 (Règlement 307) :
 - . extensionner la zone d'affectation industrielle et transport (I2) à l'extrémité nord-est du parc industriel et portuaire Perron afin d'intégrer les terrains annexés de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague;
 - ajuster le plan des affectations afin de remplacer l'affectation industrielle légère (I1) entourant les propriétés des 480 et 490, rue Hébert, par une affectation industrielle et de transport (I2).
2. Si vous avez de plus amples questions touchant ce projet de règlement, nous vous invitons à vous adresser au Service de l'urbanisme et des permis, par téléphone au 450 370-4310, au comptoir du service situé au 275, rue Hébert, édifice de la Gestion du territoire, à Salaberry-de-Valleyfield, ou par courrier électronique à nancy.derepentigny@ville.valleyfield.qc.ca.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 17 septembre 2018, à 19 h, à la salle du conseil sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield. Au cours de cette assemblée, sera expliqué le projet de règlement 148-06, ainsi que les conséquences de son adoption et de son entrée en vigueur, et seront entendus les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur l'objet des règlements précités.
4. Ce projet de règlement est déposé au Service du greffe de la municipalité situé au 4^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 24 août 2018.



Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier